

Pour ce qui est du premier de ces empêchements, il n'y a pas lieu de le discuter, parce que M. Tardivel et moi ne sommes pas à cet égard sur le même terrain. En effet, mon estimable ami veut que le drapeau à choisir soit celui de la race française du Canada et même de l'Amérique. Si on l'entend de la sorte, il est évident que nos concitoyens anglais et protestants n'ont rien à faire dans la question, et que nous sommes absolument libres de nous donner le drapeau que nous voudrons. Mais, moi, je ne puis admettre qu'il y ait ici une distinction à faire entre le *pays* et la *race* elle-même. Les Canadiens-Français ont beau avoir le goût des voyages et des déplacements, il ne faut toujours pas les assimiler en ce point aux Juifs qui n'ont pas de patrie commune. Toute race, à part ce peuple juif qui subit le châtement divin, a un pays qui lui est propre ; et les couleurs qu'elle arbore, en tout lieu de l'univers, ce sont les couleurs de son pays propre. Il n'y a aucun exemple du contraire, et c'est pour cela que je suis d'avis qu'il n'y a pas, au point de vue du drapeau, de distinction réelle à faire entre la race canadienne-française et sa patrie propre la province de Québec. D'où la nécessité de tenir compte des sentiments de la minorité qui habite au milieu de nous, « en attendant qu'elle disparaisse, » suivant le mot de M. Tardivel. Mais, comme il s'agit de la *disparition* d'une couple de cent mille âmes, j'espère que nous n'attendrons pas le nombre de siècles qu'il y faudra avant de faire choix d'un drapeau national.

Il reste à examiner si j'ai eu sujet de redouter, dans cette question d'un emblème religieux à mettre sur notre drapeau, les mauvaises dispositions d'un certain nombre des nôtres.

Ici encore, il me semble que M. le directeur de la *Vérité* me combat sur un terrain où je ne suis pas descendu.

Voici ce que j'ai écrit là-dessus :

« Il y a, parmi notre classe dirigeante française et dans quelques parties du pays, certains courants qui ont dévié dans leur marche, qui ne suivent plus, aussi droit, le mouvement général. En d'autres termes, une partie de notre classe dirigeante n'a plus pour la foi de nos pères ce zèle et ce dévouement qui caractérisent encore la masse de notre peuple. Eh bien, il suffira de ces voix discordantes pour empêcher l'apposition d'emblèmes religieux sur notre drapeau national. »